

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX BUECH

Séance du : 26 septembre 2011

Convocation du : 19 septembre 2011

Objet : Convention avec l'EURL Langrand pour la location de l'atelier le Moulin.

L'an deux mille onze, le vingt six septembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à la mairie d'Oze, sous la présidence de M. Michel Mescle, Président.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Marie Bermond

Etaient présents : R.Fournel, B. Soulat, G. Jullien, G. Lesbros, M. Mescle,
JM Bermond, R.Basset, M. Barbet, M.Rosenstiel, M. Chautant,
JC Salles, G. Garcin, B. Faure, J-L Pelloux, P. Aubin

Excusés : M. Barthélemy, A.Chevalier, F.Reynaud, F. Roux, F.Record,
C. Dargot remplacée par N.Lombard, G. Pitaval remplacé par Christine Souci

Michel Mescle rappelle aux délégués qu'un atelier a été libéré au Moulin à Aspres sur Buëch. L'entreprise Langrand Toiture & Habitat, représentée par Monsieur Stéphane Langrand, gérant, déjà locataire d'un atelier, en a fait la demande.

Il convient de fixer par convention les conditions de location :

Montant du loyer mensuel HT : 160 €

Durée : 23 mois, du 1^{er} octobre 2011 au 31 août 2013.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve à l'unanimité la proposition de convention et charge le Président des démarches administratives correspondantes et l'autorise à signer la convention.

votants : 17 pour : 17 abstention : 0 contre : 0

Ainsi fait et délibéré à Oze, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20110926-2011_89-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/09/2011
Publication : 30/09/2011

Pour le Président

Le Président - Michel Mescle

